

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00642
Numéro SIREN : 489 115 469
Nom ou dénomination : HOTELANANTES.NET

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2018 sous le numéro de dépôt 19872

Certifié conforme à l'original

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : HOTELANANTES . NET Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 6 avenue Jules verne 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 4 8 9 1 1 5 4 6 9 0 0 0 1 2 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	N-1		
				3 1 0 3 2 0 1 8	3 1 0 3 2 0 1 7		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	962	2 065	1 143	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	8 051	10 091	9 930	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	9 013	12 156	11 073	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	520	520	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			38 100
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	59 536	59 536	44 174
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	11 791	11 791	35 624	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	69 446	69 446	15 103	
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	138	138	134	
	TOTAL (III)	CJ	CK	141 430	141 430	133 135	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	9 013	153 587	144 209	

Revois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an

* Des obligations concernant cette rubrique sont demandées dans le tableau ci 2023

Désignation de l'entreprise : HOTELANANTES . NET

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.....)	DA	500		500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50		50
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	18 047		
	Report à nouveau	DH	15 054		15 054
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 758		18 047
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	67 409		33 652
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90		62
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	741		84
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	32		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 728		59 895
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 120		50 446
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	467		70
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	86 177		110 557	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	153 587		144 209	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	86 177		110 557	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise :		HOTELANANTES.NET		Exercice N		Exercice (N-1)	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	316	FB		FC	316		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	318 612	FH		FI	318 612	233 627
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	318 927	FK		FL	318 927	233 627	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 761	14 622	
	Autres produits (1) (11)					FQ	36	883	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	324 724	249 131
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	686		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	520		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	88 570	71 689	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 976	15 206	
	Salaires et traitements*					FY	169 097	123 279	
	Charges sociales (10)					FZ	17 192	14 806	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	3 125	3 182
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	394	511	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	285 521	228 674	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	39 203	20 457	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10	1	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	10	1	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	273	271	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	273	271	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	263	270	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	38 941	20 187	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : HOTELANANTES . NET		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	5 183 2 140	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	324 734 249 132	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	290 977 231 084	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	33 758 18 047	
RENNVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(oter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 761 14 622	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HOTELANANTES.NET
6 avenue Jules verne

44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE

ANNEXE DU 01/04/2017 AU 31/03/2018

FC & EC
6 B avenue Jules Verne

44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
0972629620

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Autres immobilisations incorporelles	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 612		1 364
Installations générales agencements aménagements divers	11 661		1 066
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 730		1 778
TOTAL	27 004		4 208
TOTAL GENERAL	27 004		4 208

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 949	3 027	3 027
Installations générales agencements aménagements divers		1 674	11 053	11 053
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 419	7 089	7 089
TOTAL		10 042	21 170	21 170
TOTAL GENERAL		10 042	21 170	21 170

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 469	442	4 949	962
Installations générales agencements aménagements divers	4 118	1 945	1 674	4 389
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 343	738	3 419	3 662
TOTAL	15 930	3 125	10 042	9 013
TOTAL GENERAL	15 930	3 125	10 042	9 013

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	442				
Instal. générales agenc. aménag. divers	1 945				
Matériel de bureau informatique mobilier	738				
TOTAL	3 125				
TOTAL GENERAL	3 125				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	59 536	59 536	
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
Impôts sur les bénéfices	2 890	2 890	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 358	2 358	
Divers état et autres collectivités publiques	4 224	4 224	
Groupe et associés	998	998	
Débiteurs divers	121	121	
Charges constatées d'avance	138	138	
TOTAL	71 465	71 465	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	90	90		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 728	20 728		
Personnel et comptes rattachés	22 511	22 511		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 142	25 142		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 635	15 635		
Autres impôts taxes et assimilés	832	832		
Groupe et associés	741	741		
Autres dettes	467	467		
TOTAL	86 145	86 145		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	741			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 925
Dettes fiscales et sociales	12 790
Total	18 805

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	138
Total	138

Certifié conforme
à l'original

HOTELANANTES.NET
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : Village Hôtel - Avenue Jules Verne
Parc Tertiaire des Grésillières
44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
489 115 469 RCS NANTES

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 05 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le cinq septembre,
A dix heures,

La société DJFG INVESTISSEMENT, Société à responsabilité limitée au capital de 87 040 euros, ayant son siège social 20 Rue de la Fresnaie 44115 BASSE GOULAIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 822 690 475 RCS NANTES, représentée par DAUCHEL jean-françois en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 5 euros composant le capital social de la société HOTELANANTES.NET,

Associée unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

En présence de Monsieur JEAN-FRANCOIS DAUCHEL, gérant non associé de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur JEAN-FRANCOIS DAUCHEL, gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 mars 2018 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2018 et le rapport de gestion ont été adressés le 05 septembre 2018 à l'associée unique, soit dans les cinq mois de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social à partir du 05 septembre 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Autorisation de l'affiliation des mandataires sociaux, non titulaires d'un contrat de travail mais assimilés aux salariés, aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 33 757,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 757,51 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	15 054,46 euros
Le solde du compte autres réserves	18 047,36 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	66 859,33 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 337,50 euros par part	33 750,00 euros
Le solde	33 109,33 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	33 109,33 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 33 750,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

L'associée unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de ratifier que Monsieur DAUCHEL Jean-françois, gérant non associé, a perçue au titre de l'exercice écoulé une rémunération nette de 52 200,00 euros.

CINQUIEME DECISION

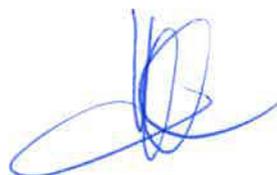
L'associée unique autorise les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, à bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés.

SIXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

DJFG INVESTISSEMENT



HOTELANANTES.NET
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : Village Hôtel - Avenue Jules Verne
Parc Tertiaire des Grésillières
44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
489 115 469 RCS NANTES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 05 SEPTEMBRE 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 33 757,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 757,51 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	15 054,46 euros
Le solde du compte autres réserves	18 047,36 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	66 859,33 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 337,50 euros par part	33 750,00 euros
Le solde	33 109,33 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	33 109,33 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 33 750,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

